

Quand vous inscrire

L'inscription en formation peut se faire tout au long de l'année.

Toutefois, certains éléments sont à prendre en compte pour déterminer le meilleur moment pour vous inscrire :

- votre profil : votre parcours de formation, vos expériences professionnelles et personnelles,
- votre projet professionnel, votre projet d'installation et/ou votre projet de formation,
- les recommandations pédagogiques du responsable de la formation que vous ciblez,
- les contraintes réglementaires, si vous souhaitez valider un diplôme, liées à :
 - à l'inscription à l'examen auprès des services administratifs concernés,
 - à la recherche et à la réalisation de votre stage ainsi qu'à la rédaction du rapport de stage,
- le temps nécessaire à une demande de financement,
- la nécessité d'être équipé d'une liaison Internet ADSL ou de pouvoir vous connecter facilement, plusieurs fois par semaine,
- et surtout votre disponibilité !

Dans tous les cas, avant de vous inscrire en formation, il vous est vivement conseillé d'avoir **un échange téléphonique avec le responsable de la formation** que vous souhaitez suivre. Il pourra ainsi étudier avec vous, l'adéquation entre votre projet de formation, votre parcours antérieur et votre projet professionnel.

La Cellule Information Orientation Accompagnement (IOA) peut vous guider :

- si vous hésitez entre plusieurs formations,
- si vous êtes **candidat mineur ou résident à l'étranger**, afin de connaître les conditions spécifiques qui vous permettront de suivre une formation à distance avec Eduter-CNPR.

Cellule Information Orientation Accompagnement (IOA) : cnpr.orientation@educagri.fr

Comment va se dérouler votre formation ?

Pour la majorité de nos formations, une « plateforme de formation » sur Internet permet de bénéficier de consignes de travail en ligne, avec des liens Internet ou des ressources pédagogiques en ligne.

Vous allez recevoir des livrets de cours à votre domicile. Des devoirs et corrigés seront mis à votre disposition. Vous pourrez obtenir une correction personnalisée de vos copies à condition de respecter les délais.

Vous bénéficierez de consignes pédagogiques et de conseils afin de vous organiser dans votre travail de manière plus efficace, et de façon à étudier les livrets de cours selon une progression proposée par le responsable de votre formation.

Via notre plateforme de formation en ligne, vous aurez également accès à des forums de discussion, une messagerie et des dossiers partagés, pour échanger avec les équipes pédagogiques et administratives d'Eduter-CNPR mais aussi avec les autres inscrits.



Votre couverture sociale

Votre statut ainsi que votre régime d'assurances et de droits dépendent de votre situation et de la formation que vous désirez suivre :

- ayants-droit des parents (âge limite : 20 ans)
- couverture sociale liée à votre situation professionnelle (salarié, agriculteur, commerçant, profession libérale, demandeur d'emploi...)
- sécurité sociale étudiant, avec pour conditions :
 - suivre une formation en BTSA ou concours C (enseignement supérieur)
 - être âgé de 18 à 28 ans
 - être non salarié
 - résider en France.



Pour vous inscrire



Pour vous inscrire dans une de nos formations, vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription :

- soit sur le site Internet : www.eduter-cnpr.fr
- soit en nous contactant : 04 73 83 36 00